



Opération de Développement Rural d'Ellezelles.  
Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du  
13 avril 2005

**Présents:** BAUWENS Christian, BEELE Jean Pierre, BERTOUILLE TURPIN Andrée, BOMBEECK Paul, CAIRONI Baudouin, CAMBIER Marie-Paule, CAMBIER Renée, COTTON Josiane, DAUBY Fabrice, DE VOLDER Charles, DEGEYTER Gilbert, EVERAERT François, HANNECART Bruno, HASTIR Bernard-J-H, HAUSTRATE Dominique, HERBECQ Jacques, HERBECQ DE MEULEMESTER Lucie, HUSTACHE Serge, HYDE Pascal, LEDOUX Claude, LELEUX Bernard, LELUBRE Marcel, MAUCQ Serge, MOONENS René, MOUTON Jean, PARDONS Joël, PATERNOTTE Valérie, PIEMAN Christian, RASSON Dany, RASSON Michel, TERWAGNE François, TRIFIN Anne-Marie, TUNSTALL-MARLIER Véronique, TUNSTALL Guy, VAN RECHEM Hubert, VANTRIMPONT Jean-Denis, WALLEMACQ Christiane.

**Excusés:** BUIDIN Etienne, CAUCHIES Idès, DERAMAIX Isabelle, DUHAUT Bernadette, GAUTHIER Benoit, HAUSTRATE Olivier, NOPPE Lucie, TEMMERMANS Marcel, VAN WEYMEERSCH Jean-Jacques.

**Invités:** BEYS Noémie – IGEAT  
FALYS Dominique Anne – IDETA

LAURENT Martine et EVRARD Eric - Fondation Rurale de Wallonie.

## **I. Introduction par Monsieur Serge Hustache, Président de la CLDR.**

Serge Hustache souhaite la bienvenue aux participants et resitue le contexte de l'Opération de Développement Rural.

L'objectif de l'opération est multiple :

- Faire participer les citoyens :

Pour ce, plusieurs outils ont été mis en place pour informer les habitants de la démarche (bulletin communal, invitations personnalisées,...) et rencontrer les habitants avec pour aboutissement la création d'une Commission Locale de Développement Rural composée de 50 membres issus du Conseil communal et de la population dans toute ses composantes (associations,...).

Cette commission, validée par le Conseil communal, reste cependant une commission d'avis, le choix final des décisions étant du ressort du Conseil communal, maître d'œuvre de l'Opération.

- Etablir un plan stratégique de développement : le Programme Communal de Développement Rural.

Celui-ci permettra d'identifier les perspectives de développement et dépassera le « temps politique », il engagera en effet la commune pour 10 ans dans le processus.

Pour ce, le choix méthodologique s'est porté sur des débats axés sur des thématiques précises et interpellantes.

Plusieurs réunions grand public ont été organisées et ont été complétées de rencontres techniques focalisées sur des sujets précis comme par exemple le Sentier de l'Etrange.

Serge Hustache rappelle également l'intérêt financier du développement rural offrant des possibilités de financement allant jusqu'à 80 % pour certains projets.

Il souligne qu'il s'agit de la troisième opération à Ellezelles, la commune ayant adhéré depuis le début (1979) à la politique de développement rural (commune pilote pour le Hainaut Occidental).

Il présente les acteurs qui se relaieront dans le cadre de cette nouvelle opération :

- Le Conseil communal : maître d'œuvre.

- L'intercommunale IDETA : auteur de programme, responsable de la réalisation du PCDR.

- La Fondation Rurale de Wallonie : organisme d'accompagnement, responsable de la consultation citoyenne et du suivi de l'ODR.

- La Direction Générale de l'Agriculture : administration de tutelle pour le développement rural.

Le Conseil communal en sa séance du 21 mars 2005 a approuvé la composition de la CLDR.

Au terme de cette introduction, les membres de la CLDR se présentent à tour de rôle et expliquent à l'assemblée les motivations ayant sous tendu leur candidature.

## **II. Examen du Règlement d'Ordre Intérieur.**

*NB : le document a été joint à la convocation afin de permettre un examen préalable par les membres de la CLDR.*

Serge Hustache invite les participants à relire le document et à formuler leurs remarques en séance ou, le cas échéant, par écrit.

Il précise qu'à sa connaissance il n'a jamais été nécessaire de faire appel à ce règlement (vote par exemple), les débats et choix s'opérant toujours de manière consensuelle.

Martine Laurent signale que le décret régissant ce règlement prévoit une répartition entre membres effectifs et suppléants, ce qui a été respecté; dans les faits cependant aucune distinction n'est faite, tout le monde étant convoqué et invité à participer aux débats.

*Article 2 :*

☛ Un participant souhaite obtenir des précisions sur les modalités inhérentes au lancement de groupes de travail (qui décide de les lancer, nombre de participants...).

☞ Serge Hustache explique qu'il s'agit d'un règlement basique permettant l'émergence de nouveaux GT et donc de nouveaux débats. Ce règlement peut être précisé au cours du processus. Après débat, il est proposé de fixer les conditions minimales pour la relance de GT : un nombre minimum de 3 personnes, thématique d'intérêt communal et validée par la commune et la CLDR. Ces éléments seront actés dans le compte rendu de la réunion et ajoutés au ROI.

Suite à ces éclaircissements, le ROI est approuvé à l'unanimité, tout article pouvant être enrichi au gré des situations.

### **III. Présentation du Dossier des Caractéristiques Socio-économiques.**

Mme Falys chargée de missions auprès de l'intercommunale IDETA rappelle l'objet de sa mission dans cette opération et le contenu du futur PCDR. Elle souligne que l'interlocutrice dans cette mission sera Mme Camille Mestdag.

La mission d'IDETA sera :

- De rédiger le Dossier des Caractéristiques Socio-économiques, véritable photographie de la situation existante (comprenant également des approches rétrospectives et prospectives) permettant d'objectiver scientifiquement les constats opérés par les habitants.  
Pour ce, IDETA, en accord avec la commune, a sous traité cette mission à l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire.  
Melle Beys assurera la présentation des grandes lignes du document.
- De concevoir le Programme Communal de Développement Rural. Le cheminement de sa conception sera le suivant : Au départ de l'analyse de la situation existante des atouts et faiblesses seront dégagés, ceux-ci sous tendront à leur tour des objectifs de développement sur lesquels viendront se greffer les différents projets proposés par les habitants. La CLDR sera associée à toutes ces étapes et en validera les résultats.

Mme Falys précise que Melle Beys présentera les principales observations du dossier des caractéristiques socio-économiques ; le document complet, moyennant l'accord de l'Administration communale, pourra être consultable aux heures de bureau (Christian Pieman).

Pascal Hyde, Webmaster du site Ellezelles.com, propose, moyennant accord de la commune et d'IDETA, de publier le document sur ce site.  
Il souligne que les comptes rendus des rencontres citoyennes sont déjà accessibles via ce site.

Le cheminement pour accéder à ces pages sera précisé en annexe du compte rendu.

Présentation par Melle Beys des principales tendances identifiées dans le dossier des caractéristiques socio-économiques.

*NB : les notes ci-dessous constituent un résumé de l'exposé.*

#### ***Aires d'appartenance :***

Ellezelles inscrite dans le Parc Naturel du Pays des Collines → Dans le Tournaisis → dans le Hainaut ; Aux frontières de la Flandre orientale.

#### ***Bilan des précédentes Opérations de Développement Rural :***

Nombreux projets matériels (aménagement de places, de maisons de village, ...) et immatériels (mise en place du Parc Naturel, actions touristiques,...) concrétisés.

#### ***Aspects physiques :***

Omniprésence du relief.

### ***Histoire socio-industrielle et paysagère :***

Le relief marqué et l'isolement relatif par rapport aux grands axes de communication ont été un frein à la révolution industrielle et agricole avec comme corollaire la préservation des paysages et des milieux naturels, éléments participant au sentiment d'appartenance.

### ***Hydrographie :***

Problèmes liés au réseau hydrographique : inondations, effondrements de berges.

### ***Occupation du sol :***

Dominance des terres agricoles, importance notable des prairies, faible proportion de bois ; perte de terres agricoles au profit du bâti mais dans des proportions relativement faibles. Richesse du patrimoine bâti (moulins,...) et parfois difficulté d'intégration du patrimoine contemporain.

### ***Description actuelle des villages de l'entité :***

#### ***Ellezelles :***

Principal village de l'entité, plus grande population, regroupe la majorité des services (siège de l'administration communale), commerces et équipements.

Présence d'une zone d'activité économique aux « Quatre Vents »

Place de l'ancienne Gare présentant un aspect global peu convivial alors que paradoxalement sa position est stratégique.

Nombreux bâtiments remarquables et/ou classés.

#### ***Wodecq :***

Présence d'aménagements et équipements issus des précédentes opérations de développement rural (place, maison de village). Quelques commerces.

A noter l'extension linéaire de l'habitat à la rue G. Muylle.

#### ***LaHamaide :***

Plus petit village de l'entité, quelques commerces, présence de l'Ecomusée et des locaux de la Fondation Rurale de Wallonie.

### ***Enseignement :***

Très bonne couverture en équipements scolaires pour l'enseignement primaire ; pas d'offre locale pour l'enseignement secondaire, les établissements de Lessines et Ath y pallient.

### ***Profils démographiques et sociaux :***

#### ***Population des 3 villages :***

Majorité des habitants localisée à Ellezelles, prédominance des plus de 60 ans à LaHamaide et des moins de 20 ans à Wodecq.

#### ***Evolution par secteurs statistiques :***

Augmentation à Wodecq, baisse dans 3 secteurs (Breucq, Grand Monchaut, LaHamaide).

#### ***Soldes migratoires et naturels entre 1990 et 2002 :***

Oscillations cycliques entre apports et pertes induisant une relative stabilité du nombre total.

A noter une compensation des décès par l'arrivée de nouveaux habitants en raison de l'attractivité de la commune.

***Provenance des nouveaux habitants (origine des demandeurs de permis de bâtir de 1994 à 2003) :***

Un tiers de nouvelles maisons est construit par des ellezellois, la moitié l'est par des wallons et bruxellois, moins d'un cinquième par une population flamande proche.

Les demandeurs issus de Flandre représentent 40 % des demandes.

Globalement peu de nouvelles constructions, l'essentiel des interventions portant sur la rénovation d'anciens bâtiments.

***Revenus des ménages et habitants :***

Revenus relativement élevés par rapport à la moyenne du Hainaut mais dans la moyenne des communes du Parc Naturel du Pays des Collines.

Contrastes relativement importants selon les secteurs statistiques (« Paradis », ...).

***Evolution du prix de vente des maisons :***

Progression constante depuis 1991, dans la moyenne des communes du Parc Naturel du Pays des Collines.

***Aspects juridiques :***

Plan de secteur relativement permissif par rapport à l'extension excessive de l'habitat.

La plus grande partie des zones d'habitat est inscrite en *zone d'habitat à caractère rural*

LaHamaide partiellement en *périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique*.

Deux Plans Communaux d'Aménagement : « Quatre vents » et « Ilot St Mortier ».

***Emploi et activité locale :***

Sur 930 emplois salariés et indépendants, 60 % sont occupés par des habitants d'Ellezelles.

Nette diminution de l'emploi indépendant entre 1992 et 2001 (notamment dans l'agriculture) et hausse de l'emploi salarié.

Le taux de chômage n'est pas préoccupant (moitié de la moyenne du Hainaut).

***Tourisme, folklore, vie associative :***

Offre touristique très développée, tissu associatif très riche et très actif, nombreuses initiatives (Contrat de Culture du Pays des Collines, ...).

***Mobilité :***

Habitat fort dispersé avec comme conséquence l'isolement de plusieurs hameaux vis à vis des transports en commun.

## Questions / réponses / remarques.

- ☛ Un participant souhaite connaître l'origine des données relatives aux lieux de travail des ellezellois. Il s'étonne de la forte proportion d'emploi local (un siège social inscrit à Ellezelles ne signifiant pas forcément une activité sur place) et émet des réserves quant à la fiabilité des données.
  - ☞ Melle Beys explique que celles-ci proviennent de l'INASTI et l'ONSS.
  - ☞ Serge Hustache explique que ce dossier constitue un regard extérieur et un aperçu général de la situation pouvant être le point de départ d'investigations plus poussées au gré des problématiques soulevées.

Par exemple, au départ du renouvellement important de la population constaté dans le dossier, des recherches approfondies sur l'émigration et l'immigration pourraient être faites pour préciser l'impact socioculturel de ce phénomène et éventuellement démystifier « l'invasion néerlandophone ».
  
- ☛ Un participant propose d'intégrer aux données relatives aux permis de bâtir les données 2003 et 2004.
  - ☞ Mme Falys estime cette proposition pertinente mais considère qu'il faut à un moment donné stopper l'actualisation récurrente du document et plutôt mobiliser l'énergie sur la suite du processus (définition des objectifs et projets de développement).
  
- ☛ Un participant se dit déçu de la présentation, n'ayant pas eu l'impression d'avoir découvert de nouveaux éléments ; il aurait souhaité notamment être fixé sur le nombre de terrains encore constructibles sur le territoire et ainsi l'impact futur de l'urbanisation.
  - ☞ Sans partager cet avis, Serge Hustache reconnaît que l'aménagement du territoire et la pérennisation des paysages semblent apparaître comme un axe prioritaire du futur PCDR ; des précisions et recherches complémentaires peuvent donc être menées sur la question. Les prochaines réunions de la CLDR, consacrées aux bilans des réflexions thématiques, permettront de ré-aborder le sujet.
  - ☞ Mme Falys précise qu'il ne faut pas confondre les outils, le survey en aménagement du territoire est plus indiqué dans le cas présent pour déterminer les enjeux et axes prioritaires en la matière.
  
- ☛ Un participant souhaite des précisions concernant les deux PCA.
  - ☞ Mme Falys détaille leur contenu :
    - PCA des « Quatre vents » : redistribution spatiale de la zone économique située actuellement dans un talweg vallonné (donc « peu constructible ») vers des praires jouxtant la nationale 48.
    - PCA St Mortier : redistribution de la zone urbanisable jouxtant le Tordoir vers la zone agricole située presque dans le cœur du village. L'objectif est double : recentrer le bâti et éviter l'implantation de constructions dans le lit majeur du ruisseau.

## **VI. Divers.**

Pascal Hyde propose de recourir au système de mailing pour faire suivre les convocations auprès des membres de la CLDR disposant d'une adresse e-mail.

Serge Hustache reconnaissant la pertinence de l'idée propose d'en re-débattre pour fixer de manière plus générale les modalités d'utilisation de cet outil pour l'opération de développement rural.

## **VII. Prochaine réunion.**

Serge Hustache explique que les prochaines rencontres de la CLDR seront consacrées à la restitution des réflexions des groupes de travail. Cette étape sera déterminante puisqu'elle permettra d'identifier les grands axes sur lesquels bâtir le PCDR.

La prochaine réunion est fixée au **28 avril à 20h00** en la **salle du conseil et des mariages**, rue St Mortier, 14.

Le secrétariat,

Le Président,

Fondation Rurale  
de Wallonie

Serge Hustache.  
Echevin du Développement  
Rural

## Annexe

Accès aux pages consacrées au Développement Rural du site ellezelles.com

